

L'industrie de l'érable doit être considérée sur le même pied que toutes les autres industries agricoles et c'est bien par manque de connaissance sur les ressources que peut rendre cette industrie qu'elle a semblé être ignorée jusqu'à nos jours.

A venir à cette époque c'est pour la famille seulement que le cultivateur a fait du sirop ou du sucre d'érable, c'est par luxe que le consommateur en achetait chaque année une certaine provision pour sa table.

Depuis récemment, nous venons de découvrir qu'il y aurait une mine d'or pour les cultivateurs dans cette industrie négligée. Et que pour extraire ces nouveaux revenus au profit de la ferme il fallait donner à cette industrie un essor complet et une orientation nouvelle.

L'éveil a été général. Ici, le Gouvernement précédent en faisant distribuer à 50,000 propriétaires d'érablières un pamphlet très intéressant sur la fabrication de ce produit et le Gouvernement actuel, en projetant une loi qui protégerait efficacement les producteurs. Le gouvernement provincial de Québec a fait dans le même temps ouvrir des écoles sucrières dans différentes parties de la province. Enfin, le mouvement qui donne partout semble bien augurer. Une société des plus gros producteurs de laquelle j'ai l'honneur d'être président quoique je ne sois pas producteur moi-même, et autres personnes s'intéressant à cette industrie, a été formée il y a deux ans, et semble vouloir jouer le rôle important et patriotique en même temps, d'intermédiaire entre les intéressés et les autorités compétentes, à faire les lois, à protéger leurs droits et à ouvrir des marchés, etc.

Je me suis toujours moi-même bien intéressé à cette industrie, quoique mon comté ne compte pas un très grand nombre de producteurs, en raison de son étendue; c'est ce qui me faisait, dès 1906, me lever en cette Chambre pour parler en faveur de cette industrie, me faisant dans cette circonstance l'interprète d'une puissante association de cultivateurs de Vaudreuil. A cette époque déjà lointaine, on me répondit en termes bien encourageants. Et je suis heureux de dire qu'on soigna davantage l'inspection des produits frelatés, mais on ne sévit jamais rigoureusement contre les falsificateurs. Ce n'est que depuis récemment que le Gouvernement sembla décidé pour tout de bon à faire adopter une loi protégeant ceux qui s'occupent de cette nouvelle industrie de la ferme, et je l'en félicite.

Voyons d'abord, avant de revenir à l'étude de ce projet de loi; si nous sommes justifiables d'accorder notre attention à cette industrie. L'industrie de l'érable, j'entends l'extraction de la sève de cet arbre pour en fabriquer, soit du sucre ou du sirop, est-elle payante pour les producteurs et par contre pour le pays en général? En faisant une étude et un parallèle des autres exploitations de la ferme, je trouve que plusieurs d'entre elles viennent par la totalité de leur production à la suite de l'industrie sucrière. Je suis persuadé que beaucoup de monde sera étonné quand on constatera que l'industrie du sucre et du sirop considérée comme rapportant un revenu insignifiant à, bien au contraire, un chiffre de production assez respectable.

Si nous pouvons nous fier aux chiffres du dernier recensement, la production annuelle du sucre d'érable excède celle de l'industrie des fruits. La production de nos vergers et autres arbres fruitiers en 1911 est estimée approximativement à \$1,470,000, soit 14 pour cent de moins que la production érablière.

La valeur du sucre et sirop d'érable produits en 1911 excède la valeur des moutons vendus et tués sur les fermes en 1910; elle est d'une importance presque aussi grande que la valeur des volailles vendues et tuées la même année. Elle est plus grande que la valeur des crèmes vendues et six fois plus grande que la valeur totale de la production du miel et de la cire.

Aussi, dans mon seul comté, d'après une statistique que j'ai faite moi-même l'an dernier, 128 cultivateurs réunis avaient entaillé 95,465 érabes—qui ont donné 13,740 gallons de sirop et 18,811 livres de sucre représentant un total de \$19,712. Il y a cependant plus que 128 producteurs, mais seuls ceux-là avaient répondu à la lettre circulaire que je leur avais envoyée.

Les produits de l'érable donnent aujourd'hui environ \$2,000,000 aux cultivateurs annuellement, et avec une protection raisonnable ce chiffre devrait atteindre dans peu d'années la somme de \$6,000,000. La différence entrant dans les poches des cultivateurs et ceux qui s'occupent de l'industrie sucrière. Si nos gouvernements donnaient donc à cette industrie l'attention qu'ils accordent aux autres exploitations de la ferme, nous produirions assez de sucre et de sirop pour la consommation locale entière. Notre sucre et sirop d'érable pourraient remplacer tous les sucres et sirops connus.